

Société des traversiers du Québec

COVID-19 : ajustements de service pour limiter la propagation

Québec, le 24 mars 2020 – En lien avec les nouvelles directives du gouvernement du Québec pour lutter contre la propagation de la COVID-19 et réduire les déplacements dans la province, la Société des traversiers du Québec (STQ) ajustera considérablement ses services maritimes dans l'ensemble des traverses qu'elle exploite dès ce soir, le mardi 24 mars, à 23 h 59.

Ces nouvelles mesures visent à contrer la propagation du virus, tant chez les clients qu'au sein des employés de la STQ. Ces ajustements de service permettront cependant de maintenir le mouvement des biens et des personnes désignées comme services essentiels par le gouvernement.

L'achalandage étant déjà fortement réduit par les mesures de distanciation sociale, ces horaires allégés suffiront amplement pour assurer avant tout les déplacements essentiels.

« Tout en continuant à assurer sa mission fondamentale, la STQ se doit d'agir comme une entreprise responsable en faisant tout ce qui est en son pouvoir pour freiner la propagation du virus. La santé de nos clients et de nos employés est au centre de nos préoccupations. Nous guidons nos actions sur les directives de la Santé publique et des autorités compétentes dans le but de favoriser le mouvement des biens essentiels à la consommation. Je le répète : l'ensemble de la population doit éviter les déplacements non essentiels et nous incitons fortement nos clients à le faire. »

« Je tiens également à remercier tous nos employés, qui sont au poste jour après jour dans des conditions inhabituelles et déstabilisantes et qui y resteront pour offrir un service fiable. Je salue également le personnel des services de santé, des premiers intervenants et celui des entreprises de transport de marchandises, si essentiel dans le contexte actuel », ajoute Stéphane Lafaut.

La STQ est pleinement consciente des impacts qu'auront ces décisions sur le quotidien de plusieurs clients, mais sa priorité absolue et celle du gouvernement du Québec est d'assurer la sécurité de la population et de ses employés en contrant la propagation du virus.

En plus de l'offre de service actualisée, un navire pourra être déployé dans un délai maximal de deux heures pour répondre à toute demande urgente ou exceptionnelle de la part du ministère des Transports du Québec.

Sorel-Tracy, Québec, L'Isle-aux-Coudres et Tadoussac : service réduit

La STQ réduit substantiellement l'offre de ces quatre traverses à compter du mercredi 25 mars et elle incite fortement ses clients à n'utiliser ces services **que pour des déplacements absolument essentiels**.

Sorel-Tracy–Saint-Ignace-de-Loyola

Le service sera offert exclusivement aux heures de pointe à compter du mercredi 25 mars. Des départs seront effectués toutes les 60 minutes de chaque rive entre 4 h 30 et 8 h et de 15 h 30 à 19 h, 7 jours sur 7. Départs à l'heure juste de Saint-Ignace et à la demie de l'heure de Sorel-Tracy. Aucune traversée ne sera effectuée hors de ces plages horaires afin de limiter le nombre de déplacements. Les départs en pointe ont été conservés pour permettre le déplacement des travailleurs des secteurs essentiels et des marchandises.

Québec-Lévis

Le service de cette traverse sera exclusivement piétonnier jusqu'à nouvel ordre. Il sera offert seulement aux heures de pointe, les jours de semaine. Ces départs ont été conservés afin de continuer à fournir un transport notamment aux travailleurs de services essentiels. Ainsi, des départs auront lieu toutes les 60 minutes de chaque rive entre 6 h et 8 h 30 ainsi qu'entre 15 h 30 et 17 h 30. Départs à l'heure juste de Lévis et à la demie de l'heure de Québec. Aucune traversée ne sera effectuée hors de ces plages horaires afin de limiter le nombre de déplacements. Il n'y aura pas de service la fin de semaine.

L'Isle-aux-Coudres–Saint-Joseph-de-la-Rive

Le service de désenclavement sera maintenu, mais avec une fréquence réduite à huit départs par jour plutôt que les treize habituellement offerts à cette période-ci de l'année. Les départs se feront à 6 h, 7 h, 8 h, 13 h, 16 h, 17 h, 18 h et 20 h de L'Isle-aux-Coudres et à la demie de l'heure suivante de Saint-Joseph-de-la-Rive. Le navire demeure disponible en tout temps pour les urgences.

Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine

Pour cette traverse qui sert de porte d'entrée importante pour la chaîne d'approvisionnement en marchandises de la Côte-Nord et qui est la plus achalandée du réseau de la STQ en matière de véhicules transportés, un départ sera offert toutes les 60 minutes de chaque rive, et ce, 24 heures sur 24. Le navire quittera Tadoussac à l'heure pile et Baie-Sainte-Catherine à la demie de l'heure.

Matane : trois traversées par semaine et mesures spéciales

À la traverse Matane–Baie-Comeau–Godbout, axe stratégique de transport des marchandises et des personnes pour la Gaspésie et la Côte-Nord, trois traversées hebdomadaires seront maintenues, soit les lundis, mercredis et vendredis. Les départs seront alternés entre Baie-Comeau et Godbout. Horaire détaillé sur le site Web.

Les réservations demeurent obligatoires et la STQ refusera l'accès au navire à toute personne qui se présente sans avoir téléphoné et prépayé sa place au préalable.

Motoneiges et véhicules hors route refusés

Afin de limiter les déplacements non essentiels et de se conformer à la demande du gouvernement « d'éviter de se déplacer d'une région à l'autre ou d'une ville à l'autre, sauf en cas de nécessité », la STQ n'accepte plus les réservations pour les motoneiges et tous les véhicules hors route. Dans le même esprit, le programme de rabais mis en place pour soutenir le tourisme dans les régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie prend fin aujourd'hui. Les motoneigistes et conducteurs au volant d'un véhicule hors route qui se présenteront directement aux traverses se verront également refuser l'accès aux navires. Cette décision

s'inscrit aussi en suite logique avec la décision de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec de cesser la vente de droits d'accès et la recommandation à ses membres de ne plus entretenir les sentiers jusqu'à la fin de la saison.

Possibilité de demeurer dans le véhicule

Au cours des dernières heures, Transport Canada a répondu favorablement à la demande de la STQ et autorise désormais les clients qui le souhaitent à attendre dans leur véhicule à bord du NM *F.-A.-Gauthier*. Cette mesure s'ajoute aux efforts pour limiter toujours plus les contacts avec les autres clients et les membres du personnel. Les dispositions nécessaires ont été prises pour s'assurer que les clients soient en sécurité à bord de leur véhicule.

Sections fermées et vente de nourriture suspendue

Afin d'éviter la contamination des espaces, seuls la verrière et le pont 7 seront désormais accessibles aux clients. Il sera exceptionnellement permis de fumer dans les espaces extérieurs du pont 7.

Finalement, le service de nourriture est complètement suspendu jusqu'à indication contraire, mais des bouteilles d'eau demeurent accessibles.

Services aériens et de désenclavement maintenus

Les liaisons aériennes saisonnières en vigueur aux traverses de l'Île-Verte et de L'Isle-aux-Grues sont maintenues, de même que le service de désenclavement à celles de Harrington Harbour-Chevery et de la rivière Saint-Augustin.

Gel des tarifs

En raison du contexte actuel, il va de soi que la STQ annonce le gel des tarifs jusqu'à nouvel ordre. L'indexation annuelle de ses tarifs, qui a habituellement lieu le 1^{er} avril, est reportée à une date ultérieure et indéterminée pour le moment.

Effets à moyen et long terme

Par ailleurs, plus la situation s'ancre dans la durée, plus elle bouscule les échéanciers d'entretiens préventifs et réglementaires. Des impacts à long terme sont envisagés. Au moins cinq arrêts techniques ou inspections réglementaires sont actuellement impactés, une situation qui force la STQ à revoir son plan annuel de gestion et d'utilisation de ses infrastructures et de sa flotte. Cette situation n'est pas exclusive à la STQ et des discussions impliquant les autorités réglementaires sont en cours à ce sujet.

Horaires complets sur le Web

Les horaires ajustés complets sont disponibles sur la page Web de chacune des traverses au **traversiers.com** et sont mis à jour régulièrement.

La STQ invite ses clients dont les déplacements sont essentiels à consulter régulièrement son site Web et ses médias sociaux pour obtenir l'information la plus à jour sur les mesures spéciales et l'état du service. Ils sont mis à jour régulièrement et l'information qui s'y trouve est exacte.

– 30 –

Contact : Alexandre Lavoie
Responsable des relations publiques
Société des traversiers du Québec
418 646-0359, poste 251
Cellulaire : 418 576-3342